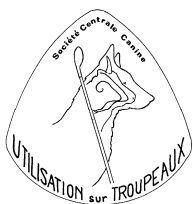


Commission d'Utilisation Troupeaux

s
i
t



SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE
POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE

Fédération Nationale agréée par le ministère de l'Agriculture
Reconnue d'utilité publique

e Internet : <http://cn.chiens.troupeaux.free.fr/>

Président

Jean-Paul KERIHUEL
" Kéramoal "
29290 MILIZAC

Réunion du 2 avril 2009

Présents :

Messieurs J.P.KERIHUEL, D.SCHWARTZ, P HEINTZ, M.PILLARD, J MARGUET, J.M. JOLLY, A.BRIMBOEUF, M MASSUCCI, JP KOCHLI, H CORNIER
Mesdames M.METENIER (secrétaire), A MOREILLON

Excusé : Monsieur J.B.MOING, G. COSTE SARGUET, JL CHAPUT, A CLEMENT

Absent: Institut de l'Élevage, UPRA

J.P.KERIHUEL ouvre la séance à 10 H 15

I) CALENDRIER :

CACCBT : la session du 10 mai 2009 est presque complète. Elle permet de répondre à toutes les demandes enregistrées au secrétariat.

Si de nouvelles candidatures se présentent un autre examen pourra être envisagé en fonction de la localisation géographique des demandeurs.

II) BILAN DES CONCOURS 2008 :

Une demande de modification des feuilles de jugement est suggérée, mais pour cela il faudra modifier le règlement de nos concours (suppression des 4 grands postes). Cette proposition sera revue ultérieurement.

Pour les niveaux I, le poste « intelligence de l'exécution » devrait être amélioré afin de s'appeler « allures générales ». cette modification sera prise en compte dans le prochain règlement.

Pour 2009 les feuilles de jugement restent les mêmes, et doivent être remplies conformément au règlement.

Le Championnat de France à Charolles, s'est bien passé.

Pour 2009, M Hubert FAIRISE et son chien « Prune » serait forfait, il sera fait appel au suivant, M Claude FUCHEY avec « Tonga » intégrera la sélection.

Qu'est devenu le trophée « allemand » de 2007, qui n'est jamais acquis, il change de main chaque année, en 2008 il n'a pas été rendu ?

JP KERIHUEL le réclamera à E SERCLERAT.

CONCOURS « BOVINS » : en 2008 1 concours a été organisé dans le Nord, pour 2009 également, il aura lieu le 30 mai à SAINS du NORD.

III) CHIENS DE PROTECTION :

Le groupe de travail a réalisé un travail important, avec la mise au point de test pour le chiens de protection. Mario Massucci a participé à de nombreuses réunions avec l'Institut de l'Elevage et le Ministère.

La SCC a développé ses propres tests, avec validations scientifiques de JF COURAUD, ils ont été présentés au MAP le 23 Janvier 2009. Le MAP met en place un cahier des charges pour la validation des tests afin de faire reconnaître les testeurs.

3 tests sont en cours d'homologation:

celui de la SCC

celui de l'ITE

Celui de « LANDRY »

Le MAP fait une expertise des 3 tests et donnera l'agrément aux tests qu'il jugera valable.

Ces tests seront mis en place dans les montagnes.

Les testeurs auront un statut officiel avec accréditation ,(diplômes reconnus par la CUN et La CNEA)

Pour la SCC, les testeurs reconnus par la CUN sont:

MASSUCCI MARIO ,385 rte de Vourey 38140 Rives

GRIGNON DANIEL ,3 imp Lalice 38110 DOLOMIEU

VAVASSORI ERIC ,488 chem Monmain 38260 LA COTE SAINT ANDRE

BILLON GRIMAUD YVES ,Nouvelières 38620 MERLAS

CAMPESTRIN FELIX ,Rue de la Croix Rousse 38500 Voiron

CAMILLERI MARIANNE ,690 rte Vourey 38140 RENAGE

Parallèlement, le test « chien citadin » est en place.

III) SEMAINE DE LA TRANSHUMANCE :

Elle aura lieu du 20 au 27/09 à Rives, la SCC ,et le FNC auront un stand.

Le dimanche 27 nous aurons un concours inter-races ovins de niveau I et II.

IV) QUESTIONS DIVERSES :

Bergers de la CRAU : les chiens ont été répertoriés et toisés, 25 ont été recensés, d'autres sont connus dans les fermes.

Suite à la visite sur place, JF COURAUD et JP KERIHUEL feront un compte rendu , mais on s'oriente vers une reconnaissance assez rapide, il reste l'écriture du Standard et officialisation de la race.

L'identification des chiens se fera à la maison de la transhumance dans la mesure du possible. Une prise en charge des identifications par le FNC sera demandé.

CHAMPIONNAT DE FRANCE « Troupeau » 2010 :

2 candidatures sont proposées : CERET, et SALON DE PROVENCE, c'est SALON de PROVENCE qui est retenu, il aura lieu les 27 et 28 MARS 2010.

CANT à AVIGNON en Octobre 2009, il y aura 2 CANT sur le même site, jugés par 2 juges.

M H CORNIER, élève juge, demande si il peut effectué son jugement parallèle au Championnat cette année, ou sur un autre concours, Il lui est répondu que son cursus comprend un jugement parallèle en Championnat de France, or cette année il est concurrent.

A titre tout à fait exceptionnel, M CORNIER effectuera le passage « chien en blanc » et fera son jugement parallèle.

Aucune nouvelle nomination de moniteur « troupeau » ne sera effectuée dans l'immédiat.

La séance est levée à 17 h